


# Système d'évent pour appareil à granules

## INSTALLATION INSTRUCTIONS

**L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DES FEUX DE CHEMINÉE EST LE NON-RESPECT DES DÉGAGEMENTS OBLIGATOIRES (ESPACES D'AIR) AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES. IL EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE LE SYSTÈME D'ÉVENT À GRANULES SOIT INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX PRÉSENTES DIRECTIVES.**

**Ce tuyau d'évacuation Vortex pour appareil à granules est conforme aux normes NFPA 211, CSA B365 UL 641, CAN/ULC S609 et ULC/ORD C441.**

Veuillez lire les présentes instructions avant de commencer l'installation. Le fait de ne pas respecter les instructions d'installation du produit annulera la garantie du fabricant et peut avoir des conséquences sur votre assurance habitation et sur le statut d'inscription des normes en vigueur.

**VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE**

45651F
26-11-2014

## TABLE DES MATIÈRES

# INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PRODUIT

**La qualité et la fabrication des *tuyaux d'évacuation Vortex pour appareil à granules* s'illustrent par la reconnaissance accordée à ces produits par un organisme accrédité. Les exigences rigoureuses des normes UL et ULC en matière de test constituent la garantie d'un niveau de qualité constant touchant les normes des matériaux et de fabrication de ce système de cheminée.**

**De plus, la garantie de premier plan offerte sur les *tuyaux d'évacuation Vortex pour appareil à granules* démontre également notre confiance dans la qualité de ces produits. Merci d'avoir choisi la gamme Vortex!**

**Le *tuyau d'évacuation Vortex pour appareil à granules*, d'un diamètre de 3 po (76 mm) ou de 4 po (102 mm), est homologué selon les normes UL 641, CAN/ULC S609 et ULC/ORD C441 pour résister à une température de 300 °C (570 °F).**

**Ce produit doit être installé par un installateur de cheminée qualifié ou par un professionnel de la ventilation, conformément aux présentes instructions d'installation et d'entretien. Lisez attentivement ces instructions et familiarisez-vous avec le processus d'installation avant d'installer ce produit. Le fait de ne pas respecter les instructions peut annuler la garantie du fabricant, et avoir des conséquences sur le statut d'inscription de la norme en vigueur associé à ce produit.**

## CODES DU BÂTIMENT ET PERMIS

Les critères d'installation doivent être conformes aux spécifications de la dernière version de la norme NFPA 211 (É.-U.) (Norme pour les cheminées, les foyers, les évents et les appareils brûlant des combustibles solides) ou CSA B365 (Canada) (Code d'installation pour les appareils à combustible solide et les équipements) et à celles des codes du bâtiment locaux ou nationaux, selon celle qui a compétence en la matière. Il peut être nécessaire d'obtenir un permis avant d'installer ce système de cheminée. COMMUNIQUEZ TOUJOURS AVEC LE SERVICE MUNICIPAL DU BÂTIMENT ET LE SERVICE DES INCENDIES À PROPOS DES PERMIS, DES RESTRICTIONS ET DES EXIGENCES D'INSPECTION ET D'INSTALLATION DANS VOTRE RÉGION.

## APPLICATIONS DU PRODUIT

Le *tuyau d'évacuation Vortex pour appareil à granules* est testé et homologué selon les normes UL 641, CAN/ULC S609 et ULC/ORD C441 à des fins d'utilisation avec des appareils à évent, homologués à granules de bois ou de maïs, et produisant des températures de gaz de combustion comprises entre 100 °C (212 °F) et 300 °C (570 °F).

# SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Lorsque vous choisissez l'emplacement d'un poêle et d'un tuyau d'évacuation, vous devez tenir compte des règles de la norme NFPA 211 (É.-U.) ou CSA B365 (Canada).

Pour calculer la longueur de l'évent équivalente nécessaire pour votre installation, consultez le manuel d'utilisation du fabricant de votre appareil de chauffage à granules.

## CODES ET DÉGAGEMENTS

Le *tuyau d'évacuation Vortex pour appareil à granules* est homologué par un organisme accrédité pour être utilisé comme évent pour les poêles à granules homologués. Le dégagement minimal entre l'évent pour appareil à granules et les matériaux combustibles est de 1 po (25 mm). Ce dégagement ne doit jamais être obstrué par un matériau isolant ou tout autre matériau combustible.

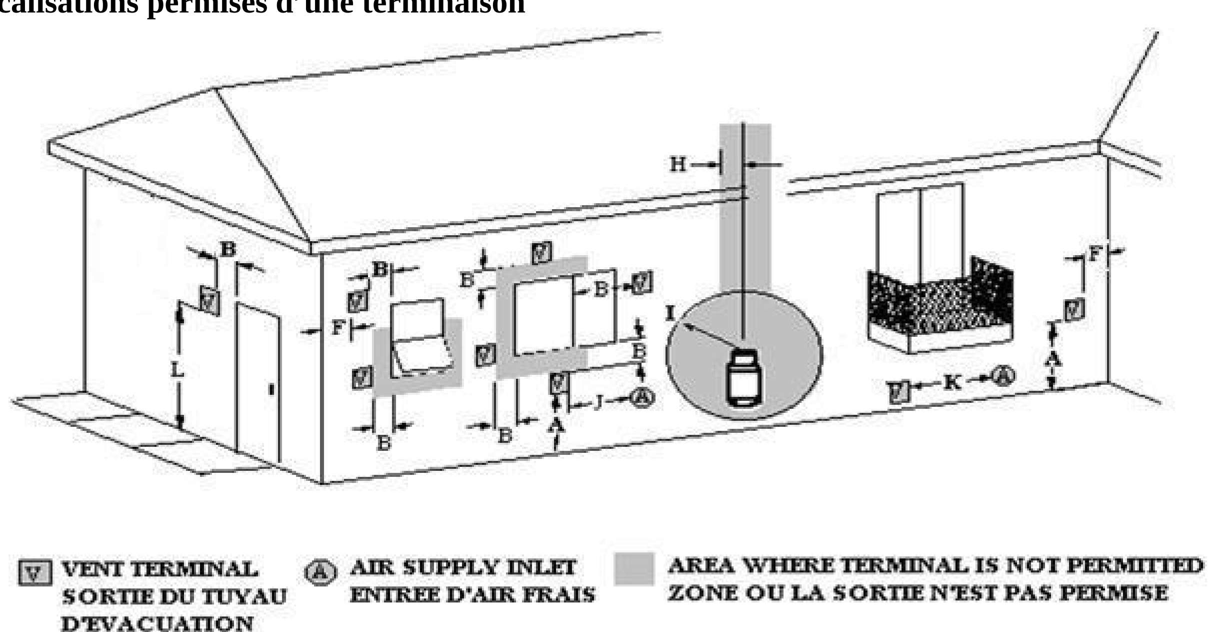
### Emplacement de la terminaison

La terminaison ne devrait pas être localisée dans un endroit où les gaz d'échappement peuvent présenter un danger. Les gaz d'échappement peuvent atteindre 500 °F et peuvent causer des brûlures sérieuses.

**<u>ATTENTION:</u> L'INSTALLATION D'UN GRILLAGE PARE-ÉTINCELLES SUR LA TERMINAISON DE L'ÉVENT EST OBLIGATOIRE.**

Consultez la norme NFPA 211 ou CSA B365 (Canada) pour en apprendre davantage sur les règlements relatifs à la distance de la terminaison murale par rapport aux fenêtres et aux portes. La terminaison murale d'un système doté d'un tirage mécanique, autre qu'un appareil à évacuation directe doit être située conformément aux spécifications suivantes.

### Localisations permises d'une terminaison



***Canada:***

| **Lettre** | **Dégagement min.** | **Description** |
|---|---|---|
| **A** | 12’’ (30 cm) | Dégagement au-dessus du niveau du sol ou de toute surface adjacente pouvant supporter la neige, la glace ou les débris. |
| **B** | 39’’ (100 cm) | Dégagement autour d'une fenêtre ou d'une porte qui peut s'ouvrir. |
| **F** | 39’’ (100 cm) | Dégagement d'un coin ou d’un mur adjacent. |
| **H** | 39’’ (100 cm) | Dégagement de chaque côté à partir du centre d'un régulateur/compteur à gaz et se prolongeant verticalement à 15 pi. |
| **I** | 72’’ (183 cm) | Dégagement de la sortie de l’évent d'un régulateur à gaz ou 39’’ (100 cm) de l’évent ou de l’orifice de remplissage d’un réservoir d’huile. |
| **J** | 39’’ (100 cm) | Dégagement de l'entrée d'air de combustion d'un autre appareil. |
| **K** | 72’’ (183 cm) | Dégagement d'une entrée d'air mécanique. |
| **L** | 84’’ (213 cm) | Dégagement au-dessus d'un trottoir revêtu ou d'une entrée revêtue située sur une propriété publique. Une sortie ne doit pas être installée au-dessus d'un trottoir ou d'une entrée revêtue située entre deux maisons unifamiliales et utilisée par les deux habitations. |
| | 39’’ (100 cm) | Dégagement par rapport à la limite de la propriété. |
| | | Aucune terminaison murale ne peut se trouver en-dessous d'une véranda, d'un patio ou d'un balcon. |

***Aux États-Unis :***

- Pas moins 36’’ (91 cm) au-dessus de toute prise d’air forcé située à moins de 120’’ (305 cm).
- Pas moins de 48’’ (122 cm), horizontalement et en dessous, ou 12’’ (30 cm) au-dessus d’une fenêtre, porte, ou toute autre prise d’air fonctionnant par gravité.
- Pas moins de 24’’ (61 cm) d’une bâtisse adjacente et au moins 84’’ (213 cm) au-dessus du trottoir si la terminaison est adjacente à une voie publique.
- À plus de 12 pouces (30 cm) au-dessus du niveau du sol.
- La terminaison ne peut être située au-dessus d’un compteur de gaz/régulateur dans un rayon de 3 pieds (91 cm) de la ligne centrale du régulateur.
- À plus de 6 pieds (1,8 m) de la sortie d’évent d'un régulateur de gaz.
- D’autres restrictions peuvent s’appliquer. Voir NFPA 211 pour plus d’information.

# PRÉPARATION DE L'INSTALLATION

## ÉQUIPEMENT, OUTILS ET QUINCAILLERIE

**Outils :**
Fil à plomb
Scie alternative
Scie à guichet
Cisailles à métaux
Marteau
Perceuse
Niveau
Ruban à mesurer
Pistolet à calfeutrer
Tournevis

**Équipement :**
Échelle
Lunettes de sécurité
Gants de protection

**Quincaillerie :**
Clous de charpente
Clous de toiture
Scellant à base de silicone à haute température

| **Composants du système d'évent pour appareil à granules Vortex (nº de pièce)** | | | |
|---|---|---|---|
| Adaptateur pour poêle (VOP-SAxx) | Coupe-feu radiant pour grenier (VOP-AISxx) | Support de plafond – Rond (VOP-CSRxx) | Support de plafond – carré (VOP-CSSxx) |
| Support mural (VOP-WSxx) | Adaptateur de maçonnerie (VOP-MAxx) | Coude – 45 degrés (VOP-ELxx45) | Coude - 90 degrés (VOP-ELxx90) |
| Ensemble de collet de finition (VOP-STKxx) | Section de tuyau pour app. à granules (VOP-xxyy) | Adaptateur pour cheminée (VOP-CAxx) | Support de toit (VOP-RSxx) |
| Té et bouchon de té (VOP-Txx) | Adaptateur en té pour poêle avec bouchon de té (VOP-SATxx) | Section coulissante (VOP-xxyySL) | Brides de toit (VOP-RBxx) |
| Ensemble de solin de toit – plat (VOP-FxxF) | Ensemble de solin de toit – en pente (VOP-Fxxvv) | Collet de solin (VOP-SCXX) | |
| Chapeau horizontal (VOP-HCxx) | Chapeau vertical (VOP-VCxx) | Passe-mur (VOP-WPTxx) | |

Remarque : xx = diamètre; yy = longueur; vv = inclinaison

## INSTALLATIONS APPROUVÉES

L'utilisation de pièces ou de matériaux non spécifiés dans ce manuel d'installation pourrait avoir des conséquences sur l'homologation du système et conduire à l'annulation de la garantie du présent *système Vortex pour appareil à granules*. N'essayez pas de mélanger des composants ou des parties de tuyaux Vortex avec des produits de fabricants différents. N'utilisez jamais de pièces endommagées ou modifiées.

## CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ

***Mise en garde*** : **Les extrémités des sections de cheminée, bordures de chapeau, ensembles de solins de toit, tés et autres composants peuvent être coupantes. Il est fortement recommandé de porter des gants pendant l'installation.**

# EXEMPLES D’INSTALLATION

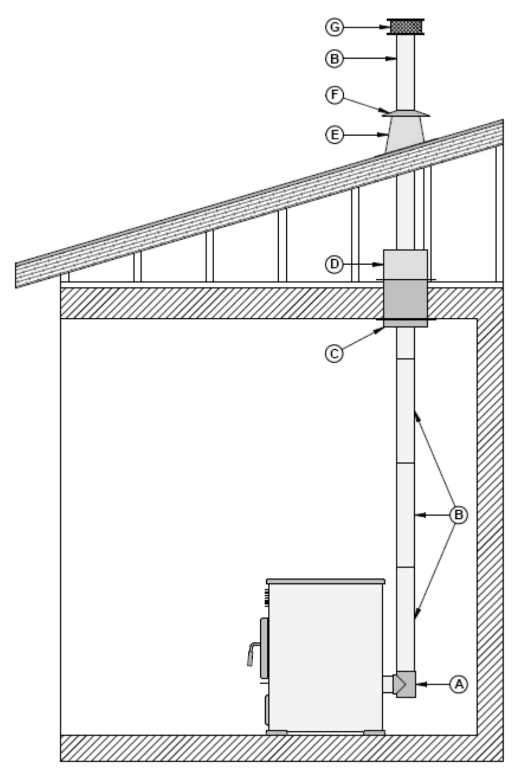



**FIG. 1**
**Installation au support de plafond**

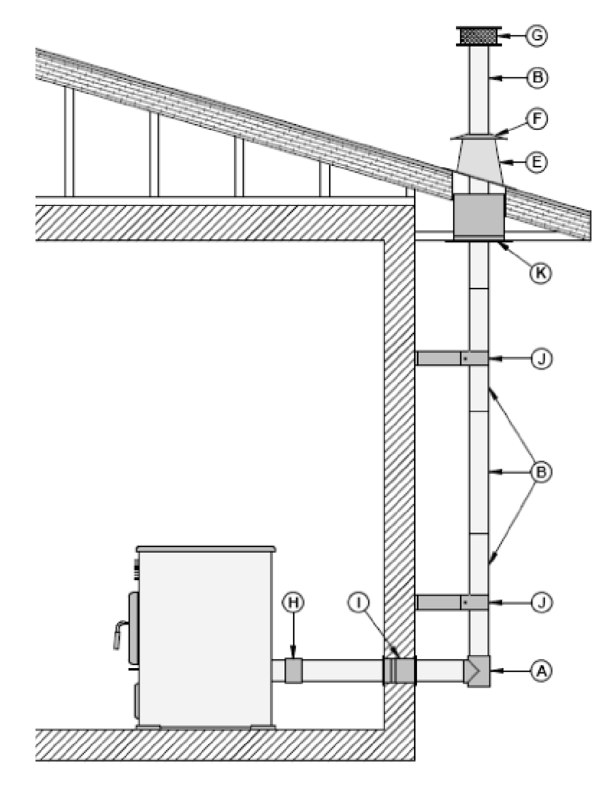



**FIG. 2**
**Installation verticale extérieure**

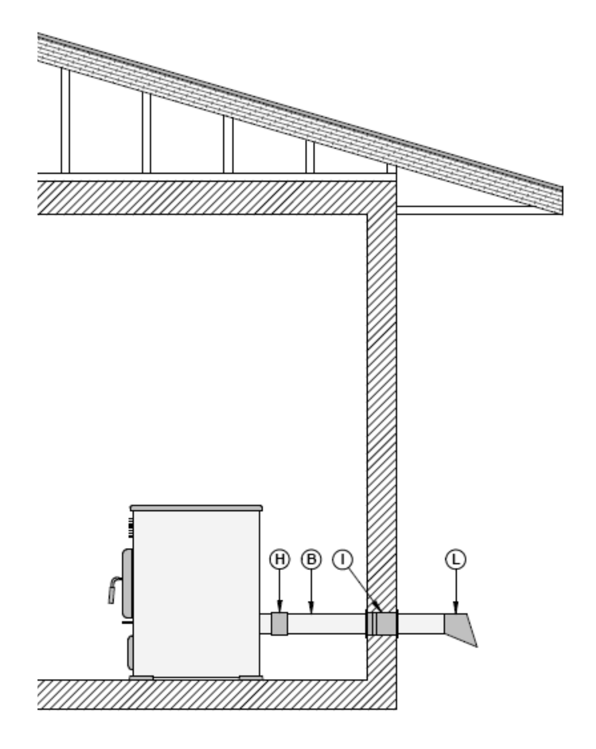



**FIG. 3.1**
**Installation horizontale**

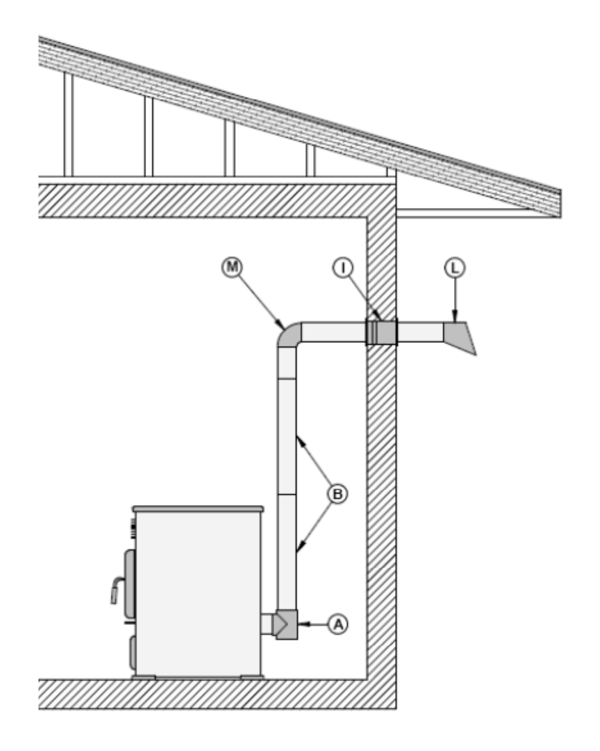



**FIG. 3.2**
**Installation horizontale**

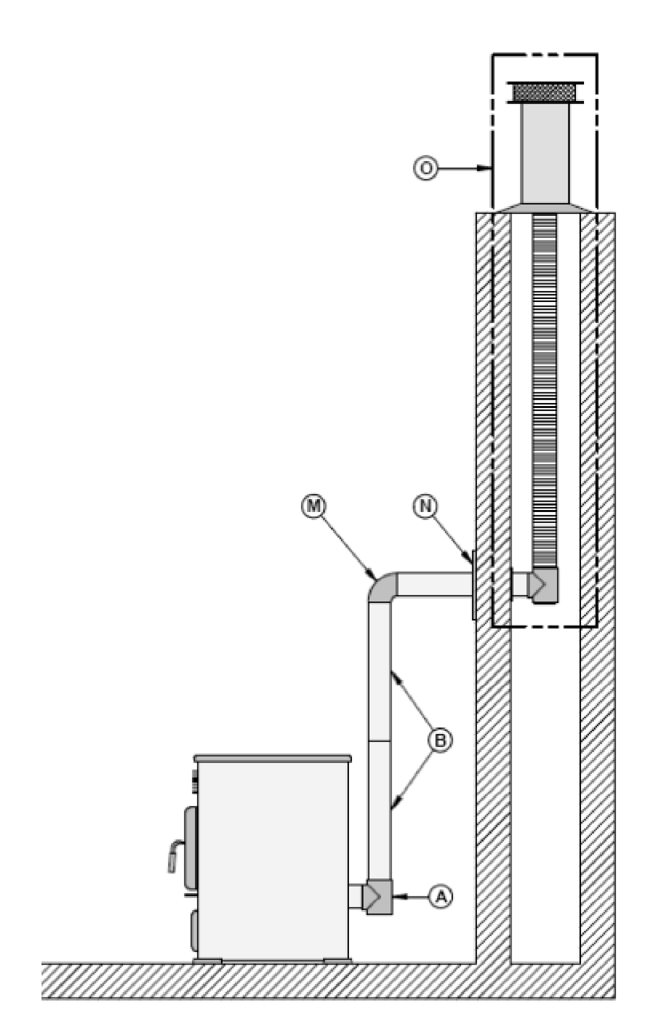



**FIG. 4**
**Installation à travers une cheminée de maçonnerie**

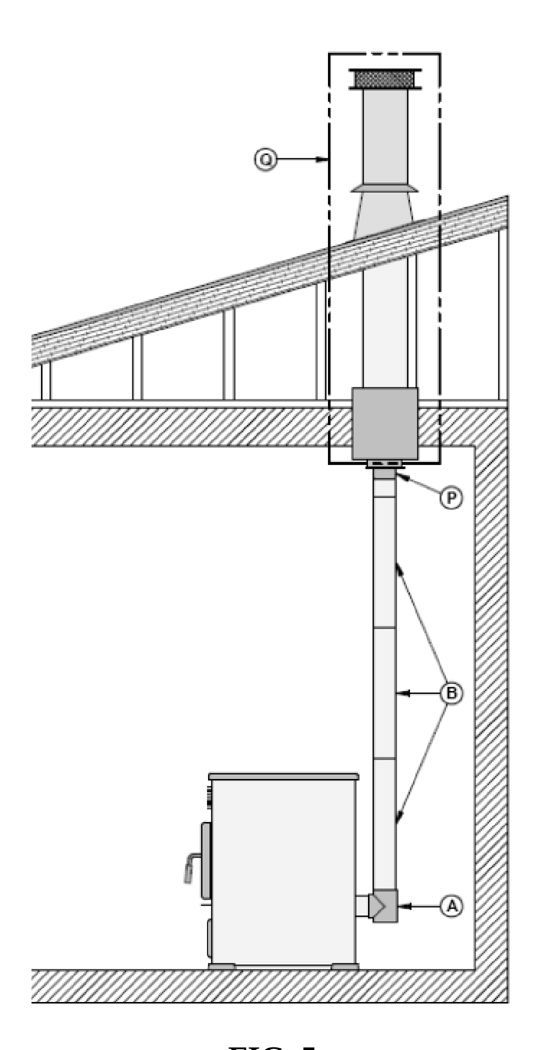



**FIG. 5**
**Installation à une cheminée préfabriqué 2100 existante**

## INSTALLATION AU SUPPORT DE PLAFOND *(VOIR FIGURE N$^{O}$ 1)*

**Étape 1-** Positionnement de l'appareil : Placez le poêle à l'endroit désiré conformément aux instructions du fabricant et aux spécifications en matière de dégagement et de ventilation. Accordez une attention particulière à la buse d'évacuation du poêle et veillez à la centrer entre les chevrons et les solives au-dessus.

**Étape 2-** Ouverture du plafond et installation d'un châssis : Faites descendre un fil à plomb du plafond au centre de la buse d'évacuation du poêle et marquez ce point sur le plafond. (Voir le tableau n$^{o}$ 1 pour les dimensions brutes du châssis pour chaque diamètre de tuyau d'évacuation pour appareil à granules). Faites une marque au plafond indiquant l'emplacement approprié de l'ouverture brute et découpez un trou pour installer ensuite le support de plafond. Faites un châssis autour de l'ouverture brute.

| TABLEAU n$^{o}$ 1 – Ouverture brute | |
|---|---|
| **DIMENSION DU TUYAU** | **OUVERTURE DU CHÂSSIS** |
| **TUYAU DE 3 Po (76 mm)** | **6 1/2 x 6 1/2 po (165 x 165 mm)** |
| **TUYAU DE 4 Po (102 mm)** | **7-1/2 x 7-1/2 po (190 x 190 mm)** |

**Étape 3-** Installation au support de plafond : Placez le support de plafond (C) dans l'ouverture brute et fixez-le au châssis en utilisant au moins (3) clous n$^{o}$ 8d ou (3) vis à bois n$^{o}$ 8 x 1 ½ po par côté. Fixez le collet de finition avec les vis fournies avec le collet. Le support de plafond doit dépasser de 3 pouces (76 mm) le plafond de la pièce. Dans la plupart des cas, le support dépassera de l'ouverture du toit. Vous pouvez découper le support de façon à ce qu'il arrive au ras du toit ou couper les coins du support carré, les replier à plat contre le toit et clouer les rabats avec des clous de toiture de 1 po (25 mm).

**Étape 4-** Coupe-feu et coupe-feu radiant pour grenier : Il est important de noter qu'un coupe-feu (K) est requis chaque fois qu'un tuyau d'évacuation pour appareil à granules traverse un plafond ou un plancher. Pour l'installer, découpez un trou dans le plafond/plancher et installez le coupe-feu juste au-dessus ou en dessous de la solive. Fixez le coupe-feu avec (4) clous n$^{o}$ 8d ou avec (4) vis à bois n$^{o}$ 8 x 1-1/2 po à chaque coin. Un coupe-feu radiant pour grenier (D) est nécessaire chaque fois que le tuyau d'évacuation traverse un grenier isolé. Ce protecteur s'installe de la même manière qu'un coupe-feu, mais à partir du haut seulement. Un collet en acier inoxydable est inclus avec chaque ensemble de coupe-feu radiant pour grenier et doit être installé autour du tuyau, juste au-dessus du coupe-feu radiant pour grenier. Ce collet empêchera l'isolant d'entrer en contact avec le tuyau d'évacuation.

**Étape 5-** Installation du tuyau : Placez le collet de serrage (fixé à l'aide de ruban adhésif à l'intérieur du boîtier de support) sur la partie supérieure du trou au bas du boîtier de support. Raccordez le nombre de sections de tuyau (B) voulu pour que le chapeau (G) dépasse le dessus du toit d'au moins 12 pouces (305 mm). Placez les sections de tuyau assemblées dans le collet du boîtier de support et reliez-les au poêle en vous servant de l'adaptateur pour poêle (H) ou de l'adaptateur en té pour poêle (A). Commencez par appliquer du scellant à haute température sur la buse du poêle puis fixez l'adaptateur pour poêle avec au moins (3) vis autoperçantes n$^{o}$ 8 x ½ po.

Ajustez la longueur de tuyau pour le placer en position totalement verticale. Serrez le boulon sur le collier de serrage. Prenez note que la longueur totale du tuyau d’évacuation pour un appareil à granules ne peut pas excéder 40 pieds (12,2 mètres). Un tuyau d’évacuation doit être protégé par une enceinte avec un dégagement adéquat chaque fois qu’il traverse un espace habité au-dessus du poêle.

**Étape 6-** Achèvement de l’installation sur le toit : Fixez le support de toit de chaque côté à l’aide de (4) clous n$^{o}$ 8d ou de (4) vis à bois n$^{o}$ 8 x 1-½ po. Servez-vous du pivot réglable sur le support de toit pour vous assurer que le tuyau est centré dans la découpe du toit et qu’il reste un dégagement d’au moins 1 po (25 mm) autour du tuyau. Faites glisser l’ensemble de solin de toit (E) par-dessus la cheminée et placez le solin sous les bardeaux supérieurs et sur les bardeaux inférieurs. Clouez l’ensemble de solin au toit le long de la partie supérieure et des deux côtés latéraux avec des clous de toiture de 1 po (25 mm), mais ne clouez pas le bord inférieur. Appliquez un joint hydrofuge à base de silicone sur les têtes de clou. Installez un collet de solin (F) autour du tuyau (B) et faites-le glisser vers le bas pour l’ajuster contre l’ensemble de solin de toit. Scellez le joint entre la cheminée et le collet de solin à l’aide d’un scellant hydrofuge à base de silicone. Si le tuyau d'évacuation dépasse le toit de 5 pieds (1,5 m) ou plus, utilisez une bride de toit extensible pour lui fournir un support latéral. Ajustez le chapeau vertical (G) sur le dessus du tuyau et fixez-le en serrant le collier de serrage.

## INSTALLATION EXTÉRIEURE VERTICALE *(VOIR FIGURE N$^{O}$ 2)*

**Étape 1-** Positionnement de l’appareil : Placez le poêle à l’endroit désiré conformément aux instructions du fabricant et aux spécifications en matière de dégagement. Accordez une attention particulière à la buse d’évacuation du poêle et veillez à la placer entre les montants de cloison. Installez un adaptateur pour poêle ou un adaptateur en té pour poêle sur la buse du poêle.

**Étape 2-** Ouverture du mur et installation d’un châssis : L’ouverture pratiquée dans le mur doit être centrée entre deux montants de cloison. Pour déterminer plus facilement la hauteur de l’ouverture, il est conseillé de préassembler le tuyau et de l’ajuster dans l’adaptateur pour poêle ou dans le té de l’adaptateur. Marquez ensuite l’emplacement de l’ouverture sur le mur et découpez l’ouverture pour le châssis. Voir le tableau n$^{o}$ 1 pour les dimensions brutes de l’ouverture.

**Étape 3-** Installation du passe-mur : Un passe-mur (I) doit être utilisé lorsque le tuyau d’évacuation pour appareil à granules traverse un mur combustible. Le passe-mur est constitué de 3 parties : la section coupe-feu extérieure, l’extension réglable, et la plaque de finition intérieure. Installez la section coupe-feu sur le mur extérieur avec la section du tuyau qui pointe vers la structure intérieure. Il est recommandé de sceller les bords extérieurs de la section coupe-feu avec un scellant hydrofuge à base de silicone. Fixez la section coupe-feu au châssis en utilisant au moins (4) clous n$^{o}$ 8d ou (4) vis à bois n$^{o}$ 8 x 1-½ po. À partir de l’intérieur, glissez l’extension réglable sur la section du coupe-feu. Réglez l’extension pour qu’elle arrive au ras de la plaque de finition intérieure une fois installée. Utilisez au moins (3) vis autoperçantes pour fixer l’extension réglable au tuyau coupe-feu. Insérez la première section de tuyau (B) à travers le passe-mur et reliez son extrémité femelle à l’adaptateur pour poêle (H) ou à l’adaptateur en té pour poêle (A) en commençant par appliquer un scellant à haute température sur la buse du poêle puis fixez l’adaptateur pour poêle avec au moins (3) vis autoperçantes n$^{o}$ 8 x ½ po.

**Étape 4-** Installation du tuyau : Installez un té (A) sur l’évent qui traverse le mur. Installez les sections de tuyau (B) verticalement le long du mur, en vous assurant de conserver un dégagement d’au moins 1 po (25 mm) entre le mur et le tuyau d’évacuation. Fixez ensemble toutes les sections de tuyau en serrant le collier de serrage sur l’extrémité femelle du tuyau extérieur. Un support mural (J) doit être installé juste au-dessus du té et au moins tous les 8 pieds (2,4 m) par la suite. Si le tuyau doit passer dans un avant-toit, utilisez un solin (E), un collet de solin (F) et un chapeau vertical (G). Le chapeau vertical doit être installé de manière à dépasser d’au moins 24 pouces (610 mm) le dessus du toit ou selon les instructions d’installations du manufacturier du poêle.

## INSTALLATION HORIZONTALE (VOIR FIGURE N$^{O}$ 3.1 ET 3.2)

**Étape 1-** Positionnement de l’appareil : Placez le poêle à l’endroit désiré conformément aux instructions du fabricant et aux spécifications en matière de dégagement. Accordez une attention particulière à la buse d’évacuation du poêle et veillez à la centrer entre les montants de cloison. Installez un adaptateur pour poêle (H) ou un adaptateur en té pour poêle (A) en commençant par appliquer un scellant à haute température sur la buse du poêle puis fixez l’adaptateur pour poêle avec au moins (3) vis autoperçantes n$^{o}$ 8 x ½ po.

**Étape 2-** Ouverture du mur et installation d’un châssis : L’ouverture pratiquée dans le mur doit être centrée entre deux montants de cloison. Pour déterminer plus facilement la hauteur de l’ouverture, il est conseillé de préassembler le tuyau et de l’ajuster dans l’adaptateur pour poêle ou dans le té de l’adaptateur. Marquez ensuite l’emplacement de l’ouverture sur le mur. Découpez l’ouverture et faites un châssis autour de l’ouverture. Voir le tableau n$^{o}$ 1 pour les dimensions brutes de l’ouverture.

**Étape 3-** Installation du passe-mur : Un passe-mur (I) doit être utilisé lorsque le tuyau d’évacuation pour appareil à granules traverse un mur combustible. Le passe-mur est constitué de 3 parties : la section coupe-feu extérieure, l’extension réglable, et la plaque de finition intérieure. Installez la section coupe-feu sur le mur extérieur avec la section du tuyau qui pointe vers la structure intérieure. Il est recommandé de sceller les bords extérieurs de la section coupe-feu avec un scellant hydrofuge à base de silicone. Fixez la section coupe-feu au châssis en utilisant au moins (4) clous n$^{o}$ 8d ou (4) vis à bois n$^{o}$ 8 x 1-½ po. À partir de l’intérieur, glissez l’extension réglable sur la section du coupe-feu. Réglez l’extension pour qu’elle arrive au ras de la plaque de finition intérieure une fois installée. Utilisez au moins (3) vis autoperçantes pour fixer l’extension réglable au tuyau coupe-feu.

**Étape 4-** Installation du tuyau : Insérez la première section de tuyau (B) à travers le passe-mur (I) et reliez son extrémité femelle à l’adaptateur pour poêle (H) avec au moins (3) vis autoperçantes n$^{o}$ 8 x ½ po. Installez une longueur de tuyau suffisante pour que le tuyau dépasse de 6 po (152 mm) le mur extérieur. Toutes les sections de tuyau doivent être fixées en serrant le collier de serrage situé sur l’extrémité femelle du tuyau extérieur.

**Étape 5-** Installation du chapeau : Respectez les règles de la NFPA 211 (É.-U.) ou CSA B365 (Canada) indiquées ci-dessus concernant la distance de la terminaison murale par rapport aux fenêtres et aux portes (voir la section **Spécifications générale**s). Fixez un chapeau horizontal (L) en serrant le collier de serrage autour de la dernière section de tuyau. Le chapeau doit se trouver au minimum à 6 po (152 mm) du mur.

## INSTALLATION À TRAVERS UNE CHEMINÉE DE MAÇONNERIE *(VOIR FIGURE N$^{O}$ 4)*

**Étape 1-** <u>Positionnement de l’appareil :</u> Placez le poêle à l’endroit désiré conformément aux instructions du fabricant et aux spécifications en matière de dégagement. Faites une marque au centre du futur trou, à l’endroit où le tuyau entrera dans la cheminée de maçonnerie.

**Étape 2-** <u>Préparation de l’ouverture dans le mur :</u> Si la cheminée de maçonnerie est dotée d’un manchon en terre-cuite de 6 po (152 mm), sautez l’étape n$^{o}$ 3. Faites un trou d’un diamètre de 6 po (152 mm) dans la maçonnerie autour de la marque pour le tuyau.

**Étape 3-** <u>Fixation de l’adaptateur de maçonnerie :</u> Fixez la partie intérieure de l’adaptateur de maçonnerie (N) à la sortie de raccordement de l’ensemble de gaine existant (O). Placez la sortie de raccordement dans l’orifice pratiqué dans la cheminée de maçonnerie et fixez le collier de serrage de la sortie de raccordement autour du corps du té ou du système de gaine flexible préinstallé. L’adaptateur de maçonnerie doit arriver au ras de la face interne de la cheminée.

**Étape 4-** <u>Installation du tuyau :</u> Installez un adaptateur pour poêle (H) ou un adaptateur en té pour poêle (A) en commençant par appliquer un scellant à haute température sur la buse du poêle puis fixez l’adaptateur avec au moins (3) vis autoperçantes n$^{o}$ 8 x ½ po. Reliez ensemble les sections de tuyau (B) en utilisant le collier de serrage situé sur l’extrémité femelle du tuyau extérieur. Utilisez un coude à 90° (M) pour placer le tuyau en position horizontale. Servez-vous d’une section de tuyau coulissante pour relier le coude à l’adaptateur de maçonnerie (N).

## INSTALLATION À UNE CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE 2100 EXISTANTE *(VOIR FIGURE 5)*

Ce type d’installation sert à relier un tuyau d’évacuation pour appareil à granules à une cheminée préfabriquée 2100 avec support de plafond.

**Étape 1-** <u>Inspection :</u> Retirez tout tuyau de raccordement entre le poêle et l’adaptateur universel déjà installé dans le boîtier de support. Inspectez visuellement l’intérieur de la cheminée de préfabriquée 2100 existante (Q) pour vérifier sa propreté et l’intégrité de la structure. La créosote doit être éliminée du conduit de cheminée avant de relier le tuyau d’évacuation.

**Étape 2-** <u>Installation de l’adaptateur :</u> Installez l’adaptateur pour cheminée préfabriquée 2100 (P) de taille appropriée, soit 5, 6, 7, ou 8 po (127, 152, 178 ou 203 mm). L’adaptateur sera fixé à l’adaptateur universel avec au moins (3) vis autoperçantes n$^{o}$ 8 x ½ po.

**Étape 3-** <u>Installation du tuyau :</u> Installez un adaptateur pour poêle (H) ou un adaptateur en té pour poêle (A) en commençant par appliquer un scellant à haute température sur la buse du poêle puis fixez l’adaptateur pour poêle avec au moins (3) vis autoperçantes n$^{o}$ 8 x ½ po. Reliez ensemble les sections de tuyau (B) en utilisant le collier de serrage situé sur l’extrémité femelle du tuyau extérieur. Un tuyau de longueur réglable (à section coulissante) peut être utilisé pour relier la dernière partie de tuyau standard à l’adaptateur universel.

# INSTRUCTIONS D’ENTRETIEN

Ce système d’évent pour appareil à granules doit être installé et entretenu par un installateur de cheminée qualifié ou par un professionnel de la ventilation. Les critères d’inspection et d’entretien doivent être conformes aux normes du bâtiment locales ou nationales, selon la norme qui a compétence en la matière. Il est recommandé d’utiliser un formulaire d’inspection et de prendre des notes que vous pourrez examiner avec le propriétaire.

**Procédures de nettoyage**

**Calendrier –** Ce dispositif d’évacuation doit être vérifié et nettoyé tous les ans ou selon les instructions du manufacturier du poêle. Cette procédure permettra d’assurer la sécurité du propriétaire et elle est nécessaire pour répondre aux exigences de garantie des *tuyaux d’évacuation Vortex pour appareils à granules*. Pendant la saison de chauffage, le système d’évacuation doit être inspecté au moins tous les deux mois pour déterminer s’il y a une accumulation de créosote. Si c’est le cas, cette accumulation doit être éliminée pour réduire le risque d’un feu de cheminée.

**Nettoyage –** Il est recommandé de nettoyer le système d’évent pour appareil à granules après chaque saison de chauffage. Pendant l'été, l'air est plus humide et avec une circulation d’air minimal le système d’évent, la créosote et/ou la suie restante dans les conduits peuvent produire un acide qui accélérera le processus de corrosion de l'acier et peut le perforer prématurément. Faites nettoyer le système d’évent pour appareil à granules par un ramoneur professionnel à l’aide d’une brosse en plastique.

**Pour nettoyer le système d’évacuation, veuillez procéder de la manière suivante :**

1. Retirez le chapeau en desserrant le collier de serrage.
2. Choisissez la brosse de ramonage en plastique de la taille appropriée pour nettoyer la cheminée.
3. Dans certains cas, le nettoyage pourra nécessiter le retrait du poêle et le démontage du raccord afin d’inspecter minutieusement et de nettoyer les pièces qu’il est impossible d’atteindre autrement.
4. Inspectez et nettoyez le chapeau de cheminée en desserrant le collier de serrage. Des pare-étincelles et d’autres grilles peuvent être nécessaires ou obligatoires dans certaines régions, mais peuvent être obstrués par des cendres volantes ou par l’humidité qui gèle dans des régions où la température ambiante est basse.
5. Réinstallez le chapeau de cheminée.
6. Avant d’utiliser le poêle pour faire un premier feu, consultez les instructions d’utilisation de l’appareil.

# GARANTIE À VIE LIMITÉE VORTEX
## SYSTÈME D’ÉVENT À GRANULES

**La garantie**

La garantie du fabricant ne s’applique qu'à l’acheteur original et n’est pas transférable. Sous réserve des limites et exclusions mentionnées, le fabricant garantit que ses produits sont exempts de défectuosités du matériel et de fabrication. Cette garantie assure seulement le remplacement des composants du système d’évent à granules qui s’avéreraient défectueux sur une installation résidentielle. La présente garantie sera nulle et sans effet si le système d’évent à granules est utilisé à une fin autre que celle à laquelle il est destiné. Cette garantie a préséance sur toute autre garantie de quelque nature que ce soit.

**Conditions de garantie:**

La garantie du système d’évent à granules et de ses composants est soumise aux conditions suivantes :

1) Les produits achetés à l’état neuf avec preuve d’achat seulement;
2) Les produits doivent avoir été achetés chez un détaillant autorisé de *SBI*;
3) Installé conformément aux instructions d’installation du fabricant et les codes du bâtiment locaux et nationaux;
4) Utilisation résidentielle normale avec un appareil de chauffage aux granules (poêle, encastrable ou fournaise) homologué par un laboratoire accrédité;
5) Le tuyau à granules est conçu pour fonctionner à une température continue de 260ºC (500ºF) ou moins;
6) Le système d’évent à granules doit être nettoyé et inspecté sur une base annuelle par un professionnel selon un intervalle maximum de 12 mois, débutant à la date d'installation et tout au long de la période de garantie. Les reçus confirmant qu’une maintenance a été effectuée doivent être conservés;
7) Les produits couverts par cette garantie doivent avoir été fabriqués après la date de révision indiquée à la page couverture de ce document;
8) Le système d’évent doit avoir un chapeau ou une terminaison;
9) Ne couvre pas les composants ou pièces d’un autre fabricant.

Application de la garantie en cas de remplacement :

| | **Pièces** | **Main d’oeuvre** |
|---|---|---|
| **Années 1 à 10**[1] | 100% (100% du prix d’achat effectif au moment du remplacement) | n/a |
| **Années 11-15**[1] | 50% (rabais de 50% sur le prix d’achat effectif au moment du remplacement) | n/a |
| **Années 16+**[1] | 25% (rabais de 25% sur le prix d’achat effectif au moment du remplacement) | n/a |

[1] À compter de la date d’achat.

Le fabricant peut, à sa discrétion, se décharger de toutes ses obligations en ce qui concerne la présente garantie en remboursant au consommateur le prix de détail de la facture originale pour toute pièce défectueuse sous garantie ou en fournissant gratuitement au détaillant toute pièce défectueuse sous garantie.

**Exclusions de garantie:**

Cette garantie ne couvre pas:

1) Les frais de main d'œuvre et d'installation;
2) Les produits qui ont été modifiés, altérés ou réparés depuis leur expédition de l'usine;
3) Tous produits déplacés de leur emplacement original;
4) Toutes pièces qui ne sont pas en acier inoxydable ou galvanisé et qui sont installées ou raccordées au système de cheminée et d'évents;
5) Les dommages (aux produits, appareils ou structure) résultant d'un usage abusif, d'une mauvaise installation, d'un manque d'entretien, d'une mauvaise inspection ou toute autre négligence d'utilisation;
6) Cette garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou collatéraux dus à la fumée, au feu, inondation, vents violents, catastrophes naturelles, ou toute autre éventualité hors de notre contrôle;
7) L'utilisation de nettoyants chimiques de cheminées ou produits chimiques inadéquats annule la présente garantie;
8) Ne couvre pas l'utilisation de carburants solides autres que les granules de bois, à moins que le manufacturier ait expressément autorisé par écrit l'utilisation avec ce tuyau avec un autre type de combustible granulé;

**Réclamation :**

Si des pièces sont défectueuses, communiquez immédiatement avec votre détaillant de *SBI*. Avant d'appeler, ayez en main les renseignements suivants pour le traitement de votre réclamation sous garantie :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone;
- Le modèle des composants d'évents tel qu'indiqué sur l'étiquette de certification des composants ou feuillet d'instruction;
- La facture et le nom du détaillant;
- La nature du défaut et tout renseignement important.

Avant d'expédier une pièce défectueuse au fabricant, vous devez obtenir un numéro d'autorisation de retour. Des preuves d'entretien, photos et autres pièces justificatives peuvent être requises. Toute marchandise expédiée au fabricant sans autorisation sera automatiquement refusée et retournée à l'expéditeur.

Distribué par :

**Fabricant de poêles international inc.**
250, rue de Copenhague, St-Augustin-de-Desmaures
(Québec) Canada  G3A 2H3
Téléphone : (418) 878-3040     Télécopieur : (418) 878-3001